



Pour une Maison des Livreurs dans chaque ville: reconstruire les droits des travailleurs ubérisés

L'essor des plateformes numériques a bouleversé le travail. Derrière la promesse de flexibilité, l'uberisation a fait émerger des travailleurs indépendants mais numériquement dépendants, isolés et privés de protections juridiques.

La livraison en est l'exemple le plus visible : en 2024, plus de 40 % des Français commandent des repas en ligne, tandis que les livreurs parcourent nos villes dans des conditions marquées par la précarité, les accidents et la pression algorithmique.

Les collectivités ne peuvent pas tout, mais elles peuvent agir. Plusieurs villes comme Paris ou Bordeaux ont déjà créé des lieux de repos et d'accès aux droits.

Il est temps d'en faire une politique portée par les socialistes : déployer partout en France des Maisons des Livreurs, espaces d'accueil, de protection et d'organisation collective.

Un modèle qui organise la précarité

Les plateformes exploitent le statut d'autoentrepreneur pour contourner le droit du travail et externaliser les risques.

Beaucoup de livreurs, souvent issus de l'immigration ou de situations précaires, trouvent dans la livraison un revenu rapide, mais au prix de longues heures, de dangers constants en circulation et de l'absence d'espaces de repos.

L'isolement comme stratégie

Sans lieu de travail ni collectif, les livreurs sont maintenus dans l'isolement, empêchés de s'organiser.

Recréer des espaces communs relève d'une responsabilité politique : les communes peuvent intervenir.

Nous proposons que chaque ville-centre, intercommunalité ou métropole se dote d'une Maison des Livreurs, financée conjointement par l'État, les collectivités et une contribution obligatoire des plateformes.

Ces maisons auraient les missions suivantes :

1. Un lieu de repos, de sécurité et de soins : espaces chauffés ouverts aux horaires étendus, point d'eau, sanitaires, casiers, pauses, premiers secours.
2. Un atelier de réparation : accès à des outils partagés.
3. Un guichet d'accès aux droits : permanences juridiques, présence syndicale, accès aux services sociaux (hébergement, logement, emploi, régularisation possible).
4. Un lieu de politisation et d'organisation collective : casser l'isolement, favoriser la prise de conscience, permettre l'émergence de syndicats, coopératives ou mutuelles.

Aujourd'hui, nous n'avons pas le pouvoir national, mais nous gouvernons des collectivités : c'est là que nous agissons, en créant des Maisons des Livreurs pour protéger celles et ceux qui subissent l'uberisation. Cette politique locale devra être relayée demain par un gouvernement de gauche : contribution obligatoire des plateformes par une taxe ou une redevance, soutien de l'État, présomption de salariat pour mettre fin au contournement du droit du travail, et développement d'alternatives coopératives mieux-disantes. En attendant de transformer la loi, nous faisons partout ce que nous pouvons pour défendre les travailleurs.



Fédération du Doubs - 25

LES
**Jeunes
socialistes**

**Pour une Maison des Livreurs dans chaque ville:
reconstruire les droits des travailleurs ubérisés**

La Maison des Livreurs est une réponse socialiste à un défi majeur : protéger les travailleurs dans l'économie du numérique.

Ces maisons ne dispensent en rien les plateformes de leurs obligations légales en cas de requalification.

Elle incarne une politique publique simple, concrète, duplicable, profondément humaine.

En la généralisant à toute la France, nous affirmons une conviction : personne ne doit travailler seul face à un algorithme.